

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION tenue à huis clos, le mardi 20 avril 2021, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents par visioconférence :

MME	Isabelle Giasson	directrice générale et secrétaire-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Jean-Yves Bouffard	représentant de Godbout
	Yoland Émond	président et représentant de Chute-aux-Outardes
	Steeve Grenier	représentant de Franquelin
	Joseph Imbeault	représentant de Ragueneau
	Yves Montigny	représentant de Baie-Comeau
	Normand Morin	représentant de Pointe-Lebel
	Julien Normand	représentant de Pointe-aux-Outardes

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2021

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-03 de la Régie ainsi que n° 2021-03 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de mars 2021
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 31 mars 2021
- 2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2021-01 – Transport des matières recyclables
- 2.5 Autorisation – Diminution contenu CDT – Assurances Groupe Ultima
- 2.6 Indexation salariale du personnel cadre

3.0 Informations

4.0 Correspondance

- 4.1 Lancement de *GoRecycle*

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 18 mai 2021
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 18 mai 2021

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h. Il précise que cette séance est enregistrée à des fins d'écoute par le public.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-30

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-31

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2021

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire, tenue à huis clos, du 16 mars 2021;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Yves Montigny, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue à huis clos du 16 mars 2021, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2021-32

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-03 de la Régie ainsi que n° 2021-03 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2021-03 de la Régie d'une somme de 389 656,03 \$ et n° 2021-03 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 2 714,65 \$ pour un total de 392 370,68 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-33

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de mars 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de 839,66 \$ pour mars 2021, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-34

2.3 État des revenus et des dépenses au 31 mars 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2021 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-35

2.4 Adjudication appel d'offres public n° 2021-01 – Transport des matières recyclables

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Rés. 2021-36

2.5 Autorisation – Diminution contenu CDT – Assurances Groupe Ultima

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan a procédé à la vente de la presse à ballots, le 11 septembre 2020, sans le convoyeur contenu à l'intérieur du centre de transfert (résolution 2020-84);

Attendu que l'acquéreur a pris possession de l'équipement à la fin mars 2021;

Attendu que le Groupe Ultima assurait la presse et le convoyeur pour une valeur à neuf de 1 162 723 \$;

Attendu qu'à la suite de la vente de la presse, le montant d'assurances doit être revu à la baisse, soit d'une diminution de 1 025 978 \$;

Attendu que le montant de 136 745 \$ assure la valeur à neuf du convoyeur;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à revoir à la baisse les primes d'assurances à payer en juin 2021, selon la situation 6 – *Contenu centre de transfert (CDT)* présenté par le Groupe Ultima, comprenant la diminution du montant d'assurances de 1 162 723 \$ à 136 745 \$.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2021-37

2.6 Indexation salariale du personnel cadre

Attendu que l'article 5.4 des conditions normatives du personnel cadre stipule que les conditions salariales des employés seront revues le 1^{er} mai de chaque année;

À la suite de la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'accorder pour 2021 une indexation salariale de 2,25 % au personnel cadre, le tout à compter du 1^{er} mai 2021.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 **Lancement *GoRecycle***

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, informe les élus du lancement de *GoRecycle*, qui est un organisme reconnu par Recyc-Québec, afin de mettre en place les services de recyclage d'appareils ménagers des catégories 1, 3 et 4 du *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 **Prochaine rencontre de travail** : le mardi 18 mai 2021 à 8 h.

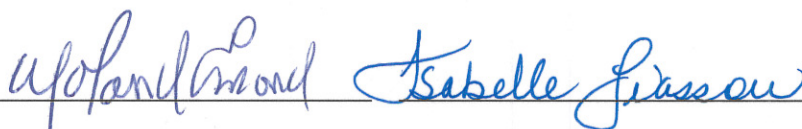
5.2 **Prochaine séance ordinaire publique** : le mardi 18 mai 2021 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 12.

Rés. 2021-38



Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière